

Yvette Nollevaux  
Licenciée en sciences commerciales et financières

Gesves, le 9 juillet 2008



Monsieur le Ministre Courard  
Moulin de Beez Rue du Moulin de  
Meuse, 4 5000 Namur (Beez)

Monsieur le Ministre,

Il est de mon devoir de vous signaler une grave transgression à l'éthique démocratique dans la Ville de Ciney.

Le Collège Communal aurait décidé de mettre en place une opération « éoliennes citoyennes » ( invitant les citoyens à co-financer tout projet éolien sur leur territoire «avec, en retour, une ristourne sur leur facture d'électricité ». Cette décision lamentable du Conseil Communal est parfaitement répréhensible pour plusieurs raisons.

En vertu des dispositions du décret du 11mars 1999 la Commune doit, en toute indépendance, donner un avis sur le projet, compte tenu des résultats de l'enquête publique. Comment peut-on, dès à présent, alors qu'aucune enquête publique n'a encore eu lieu pour les trois avant-projets envisagés, anticiper sur un avis positif de la commune et de la décision des autorités compétentes ? C'est un délit de démocratie que d'ignorer la volonté des cinaciens en annonçant indirectement que l'avis de la commune sera positif, puisque c'est la condition sine qua non pour l'opération.

C'est également encourager le clivage social en favorisant les nantis qui pourront se constituer sociétaire, au détriment des pauvres gens qui n'ont bientôt plus les moyens de payer leur facture d'électricité.

Mais il y a plus grave.

Promettre « une ristourne sur leur facture d'électricité », alors que de toute évidence la commune sait bien que ce n'est nullement de son ressort, relève tout simplement de l'abus de confiance et de l'escroquerie telles que définies par les articles 491 et 496 du Code Pénal. Je me réserve d'ores et déjà la possibilité de déposer plainte au Parquet de Namur.

Monsieur le Ministre n'ignore pas que l'éolien on-shore est devenu un sale business de gros sous où des bénéfices exorbitants sont réalisés sur le dos des contribuables par le biais des Certificats Verts. Est-ce vraiment le rôle d'une commune de se mêler à cela ? D'autant plus que les objectifs wallons en matière de renouvelable sont atteints et que la priorité va clairement à l'off-shore comme le déclarait récemment le Ministre Maignette.

Nous souhaiterions que Monsieur le Ministre intervienne pour faire cesser ces irrégularités et annuler aussitôt que possible la décision du Conseil Communal y afférent.

Avec mes sentiments respectueux.

Yvette Nollevaux